

1865 a une signification importante pour le monde de la montagne avec la conquête des derniers grands 400 des Alpes. Mais c'est également la fin d'une époque insouciant et héroïque avec le terrible accident du Cervin, le 14 juillet, qui marque les esprits à jamais et le 15 juillet la remarquable ascension de l'éperon de la Brenva au Mont Blanc, la première ascension d'une voie engagée et difficile qui ouvre la conquête des grandes faces. Le métier de guide se professionnalise et apparaît une véritable culture alpine.

Pour célébrer dignement les 150 ans de cette année apothéose, la ville de Chamonix en collaboration avec Zermatt, Grindelwald en Suisse et Valtournenche, Courmayeur en Italie propose un programme intense d'événements et de manifestations permettant de valoriser et promouvoir ce territoire alpin et sa fabuleuse histoire.

Mise en valeur des collections exceptionnelles d'art, de photographies et de littérature de montagne dont les « trésors » de l'Alpine Club, valoriser en 1865 et le grand alpinisme en 2015, rendre hommage aux guides et aux alpinistes de l'âge d'or à travers des histoires riches d'exploits, d'émotions et d'amitiés fortes, des objectifs qui ne peuvent que fédérer les communes des Alpes centrales qui ont servi de camp de bases à tous ces grands alpinistes sans frontières.

8 expositions prendront place dans les lieux culturels et patrimoniaux.

Des conférences, des lectures, des films se relayeront avec des concerts, du théâtre pour mettre toute l'année en valeur l'alpinisme et les guides lors d'un son et lumière et de leur traditionnelle fête du 15 août en partenariat cette année avec l'Alpine Club.

Sorties de terrain, ascensions commémoratives, parcours alpinisme et visites guidées permettront de suivre les traces de ces pionniers.

Des éditions de journaux historiques, livres, magazines et films seront spécialement édités pour cet événement.



Le territoire de la Vallée de Chamonix est situé dans un écrin naturel exceptionnel. Neiges éternelles, glaciers, alpages, forêts de montagne, lacs d'altitude et zones humides où que vous soyez ces paysages sont à la portée de votre regard. Au-delà de cette beauté unique, le territoire héberge une grande diversité d'écosystèmes, habitats d'une faune et d'une flore riches, rares et fragiles, d'une importance incomparable. Ces espaces sont aussi le siège de nombreuses activités liées à l'héritage agro-sylvo-pastorale des sociétés de montagne, à la culture sportive de la vallée et à la grande diversité des activités de plein air, base de l'économie touristique du territoire.

Très tôt les collectivités ont pris conscience du caractère particulier de leur environnement et surtout de leur grande responsabilité pour maintenir ces héritages naturels et culturels. Ainsi de nombreuses actions conciliant protection des milieux, activités humaines et sensibilisation du public sont menées depuis de nombreuses années, montrant qu'écologie et économie ne s'excluent pas forcément.

#### PROJETS MIS EN OEUVRE PAR LA COLLECTIVITÉ :

Plus de 90% du territoire de la Vallée de Chamonix sont concernés par une mesure de protection, réglementaire ou non, avec notamment :

- le plus vaste site classé de la Région Rhône-Alpes : le massif du Mont-Blanc (26 000ha) ;
- les trois Réserves Naturelles Nationales des Aiguilles Rouges (première réserve de Haute-Savoie), de Caralveyron et du Vallon de Bérard couvrent un vaste ensemble de près de 4 500 ha ;
- le site Natura 2000 des Aiguilles Rouges s'étendant sur plus de 9 000 ha.

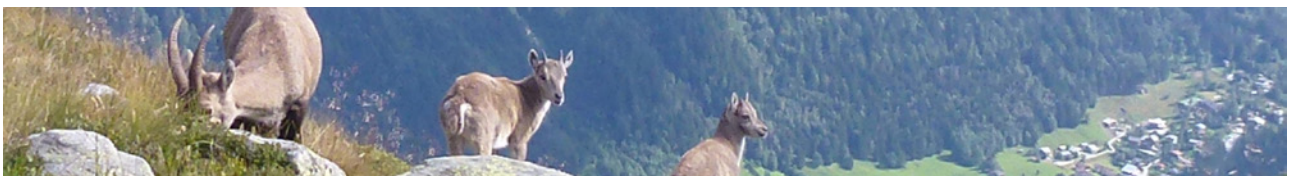
Qu'elles soient réglementaires ou non, ces mesures peuvent être à l'origine de plans de gestion ou de programmes d'actions spécifiques dans lesquels la collectivité est très impliquée.

**NATURA 2000** : C'est très naturellement que la Communauté de communes s'est positionnée pour animer la mise en œuvre de la démarche en encourageant la concertation locale et en mettant au cœur du processus l'ensemble des acteurs concernés. L'élaboration du Document d'objectifs, actuellement en cours, a permis de faire ressortir de nombreux enjeux. La gestion de la fréquentation des espaces naturels apparaît comme une priorité et un ambitieux programme d'actions se dessine aujourd'hui autour de quatre objectifs :

- la sensibilisation des pratiquants (ski hors-piste, escalade, parapente...) ;
- la formation des professionnels (accompagnateurs en montagne, guides de haute montagne, moniteurs de ski, hôtesses d'accueil de offices de tourisme...) ;
- l'accompagnement des organisateurs de manifestations sportives (trails, courses de VTT...) ;
- l'implication du grand public dans la gestion des espaces naturels.

Enfin, le maintien des habitats et des espèces dans un bon état de conservation sera à l'origine de la mise en œuvre d'actions de gestion concertées, comme cela avait été le cas dans les années 2000 avec la réhabilitation de tourbières forestières ou l'ouverture de clairières en faveur des chiroptères et des galliformes de montagne. L'élaboration d'un Projet agro-environnemental et climatique est aussi projetée.

**RÉSERVES NATURELLES** : Outre la participation à l'application du plan de gestion des trois réserves naturelles présentes sur son territoire, la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix a signé en 2012 une convention de délégation de l'animation avec leur gestionnaire, désigné par l'Etat. Un réseau de sites et d'animateurs participe ainsi sur le territoire à la sensibilisation des scolaires, des visiteurs, des résidents secondaires et des habitants permanents. En 2013, un nouvel espace a même été inauguré : la Maison de village, véritable pôle environnemental de la vallée, également relais d'information sur la Convention Alpine.



**AGRICULTURE ET FORÊT :** Ces activités traditionnelles jouent un rôle important dans la gestion des espaces naturels mais du fait de la géomorphologie et du climat des zones de montagne, elles sont soumises à des conditions difficiles. Dans le cadre d'une gestion cohérente de son territoire, la collectivité soutient largement ces activités avec :

- la signature d'une charte forestière de territoire à l'échelle du Pays du Mont-Blanc ;
- la réflexion autour du bois énergie et la création de chaufferies bois collectives (une chaufferie a été inaugurée en 2013 à Vallorcine) ;
- l'intégration de la question environnementale dans les plans de gestion forestiers avec l'obligation de prendre en compte les habitats et les espèces sensibles (obligation de maintien d'îlots de sénescence, d'arbre morts...) ;
- la reconquête pastorale avec le redéploiement de plusieurs « Troupeaux d'intérêt collectifs » (ovins et caprins) sur des alpages en déprises et en perte de biodiversité. Ce projet, lancé en 2007 sur le territoire, est mené en collaboration avec les propriétaires, les gestionnaires de l'environnement, de la forêt mais aussi les chasseurs, les acteurs du tourisme...

### **SOUTIEN AUX DÉMARCHES PARTICIPATIVES INITIÉES SUR LE TERRITOIRE**

Plus de 90% du territoire de la Vallée de Chamonix sont concernés par une mesure de protection, L'implication de l'ensemble des citoyens en faveur de la gestion des espaces naturels est une priorité pour la Vallée de Chamonix. Ainsi le territoire soutient de nombreuses démarches participatives dans différents domaines initiées, ou non, par les collectivités avec :

- Des programmes scientifiques : Phénoclim, animé par le CREA, invite le public à mesurer l'impact du changement climatique sur la végétation en montagne en observant chaque année différents critères (météo, bourgeons...). Le programme, lancé en 2004, fête ses dix ans cet automne.
- Des produits touristiques : dans le cadre d'itinéraire, un outil de découverte interactive de la vallée de Chamonix, les visiteurs sont invités à transmettre via une application smartphone leurs observations sur les amphibiens présents sur certaines zones humides ;
- Des manifestations : chaque année à l'occasion des Foulées du sel, tous les amoureux des alpages sont invités à aider à acheminer les 350 kg de sel nécessaire au troupeau de chèvre et de brebis qui entretient un alpage inaccessible en véhicule.
- Des actions citoyennes pour améliorer le cadre de vie : depuis le printemps 2014, deux actions autour des jardins sont mises en œuvre dans la vallée avec « le Potager de mon pote âgé » pour la mise en relation de propriétaires et de jardiniers et la création d'un Jardin partagé exploité selon les principes de la permaculture.



### **COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE**

La gestion des espaces naturels est un sujet majeur retenu dans le cadre de la stratégie d'avenir de l'Espace Mont Blanc, actuellement en cours d'élaboration et qui exprime l'ambition politique de faire de l'Espace Mont Blanc un territoire exemplaire tant au niveau de la préservation des ressources naturelles que sur le plan de leur valorisation au profit des habitants. Cette stratégie se structure autour de deux axes forts :

- la préservation et mise en valeur de l'exceptionnalité du massif ;
- la mise en place d'une économie durable et innovante fonctionnant en synergie avec son territoire : respectueuse de ses ressources et porteuse de valeur ajoutée pour ses habitants.



La vallée de Chamonix-Mont-Blanc s'est engagée en faveur du développement durable à travers son Plan Climat Energie Territorial. L'activité touristique, pilier économique du territoire, se doit d'être exemplaire. A cette fin et pour répondre au volet « adaptation du territoire au changement climatique » du Plan Climat, la Vallée met en œuvre un projet visant à développer durablement l'offre éco-touristique.

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc a été retenue comme territoire lauréat de l'appel à projet de la Région Rhône-Alpes « territoire Eco touristique exemplaire », cofinancé par des fonds européens (FEDER) et des fonds nationaux.

### **Enjeux et objectifs du projet :**

Cet ambitieux programme mise sur la valorisation équilibrée des atouts du territoire grâce à l'itinérance et à l'innovation. Il permet de répondre aux nouvelles aspirations des clientèles vers un tourisme durable, déjà largement exprimées par les clientèles d'Europe du Nord.

Ce projet permet d'ancrer la vallée dans une démarche de développement durable pérenne et impliquant l'ensemble des acteurs, professionnels, associations, habitants et collectivités.

### **Les actions éco touristiques :**

#### **ACTION 1**

##### **> Accompagnement des professionnels et des organisateurs d'événements vers l'écotourisme**

L'objectif de cette action est de structurer une offre éco touristique cohérente et durable sur l'ensemble du territoire. Les actions réalisées :

- **Mont Blanc Versant Durable (MBVD)** - Rencontres Européennes de l'Ecotourisme : éditions 2011 et 2012. MBVD n'a eu que 2 éditions, puisque la volonté était de renforcer les Clubs Climat.
- **Mise en place d'un plan d'accompagnement et de formations** pour les professionnels du tourisme et les organisateurs d'événements en 2012/2013 : les **Clubs Climat** (5 rencontres pour les professionnels du tourisme, 4 ateliers thématiques pour les organisateurs d'événements et une formation pour les bénévoles). Le programme des Clubs Climat 2013-2014 a eu pour objectif de couvrir toutes les thématiques du Plan Climat et de leur donner un caractère transfrontalier.
- **Opération pilote** pour accompagner de manière rapprochée 6 événements et déployer un pack actions éco événements sur l'ensemble des événements organisés sur la Vallée en 2012/2013, et se diriger vers l'éco conditionnalités des subventions.
- **Mise en place d'un centre de ressources numériques** à l'automne 2013 pour les professionnels du tourisme et les organisateurs d'événements

[www.planclimatvalleedechamonixmontblanc.fr](http://www.planclimatvalleedechamonixmontblanc.fr)



## ACTION 2

### > Création et animation d'un Musée à ciel ouvert, « Itinerio »

Action phare du projet, « Itinerio » est destinée à faire découvrir les richesses naturelles et culturelles de la vallée, grâce à des moyens de communication innovants et exclusivement par des transports alternatifs à la voiture individuelle : Mont Blanc Express et transports en commun/transports doux. La vallée est alors conçue comme un espace muséographique, dans lequel les touristes (et les habitants) trouvent des informations, des explications, des émotions pour comprendre la montagne et le lien que les hommes ont noué avec cet environnement à la fois hostile et majestueux.

**Itinerio**, Découverte interactive de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc se déploie de Servoz à Vallorcine, comme une nouvelle offre écotouristique, via des outils d'interprétation depuis le printemps 2014 : 7 parcours (dont 2 en train et 5 à pied) pour découvrir les richesses naturelles et culturelles de la Vallée, autour de 5 thématiques (eau/neige/glace, pierre/cristaux/géologie, pastoralisme/forêt, biodiversité/faune/flore, homme/mont-blanc) et 3 lieux identifiés faisant lien et permettant des animations (Maison de l'Alpage, Musée Montagnard et Maison de Village). Ce projet s'appuie sur le « réseau des acteurs de la connaissance » (scientifiques, associations, institutions) et utilise les NTIC (bornes interactives, tablettes numériques, application tout smartphone, site internet ...)

## ACTION 3

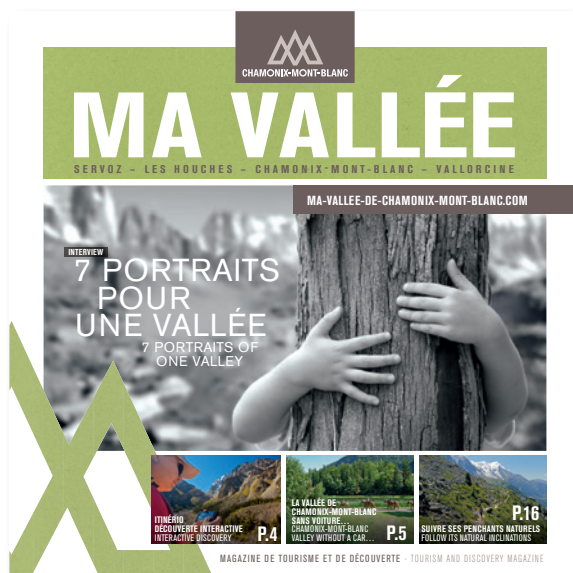
### > Promotion et valorisation des acteurs et des produits éco touristiques

De plus en plus de professionnels du tourisme et de la montagne de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc s'engagent dans la production d'une offre de tourisme durable et responsable. Hôteliers, mais aussi écoles de ski, prestataires de services, agences réceptives,... proposent des prestations pouvant être considérées comme écotouristiques. L'Office de Tourisme prend également des initiatives dans ce domaine depuis des années. Il est nécessaire aujourd'hui de fédérer les initiatives sur le plan de la promotion commerciale, afin de rendre cette offre écotouristique cohérente, plus accessible et de la mettre réellement en marché. Les actions réalisées :

- **Réalisation d'un diagnostic territorial** : recensement des initiatives des différents acteurs du tourisme de nature, de découverte et de proximité (octobre 2011)
- **Réalisation d'une étude qualitative** sur la thématique de l'écotourisme dans la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc (printemps 2012)
- **Mise en place d'une brochure** de promotion pour les salons ECORISMO et GRAND SKI (janvier 2012)
- **Mise en place de produits éco touristiques** avec le réseau Empreintes VERTIGO (2012)
- **Mise en place d'un site Internet de valorisation des initiatives** (printemps 2014)

[www.ma-vallee-de-chamonix-mont-blanc.com](http://www.ma-vallee-de-chamonix-mont-blanc.com)

- **Mise en place d'une brochure « MA VALLEE »** qui valorise les acteurs engagés et les activités écotouristiques (printemps 2014).



Depuis vingt ans, l'Espace Mont Blanc s'attache à répondre au besoin de développement durable et équilibré du massif du Mont Blanc et de ses vallées adjacentes pour protéger et valoriser ce territoire transfrontalier emblématique, laboratoire idéal pour tester les politiques de la montagne de demain.

Conscientes de la nécessité de redonner une cohérence aux politiques publiques d'aménagement pour trouver un équilibre entre les exigences liées à la conservation du cadre naturel et celles garantissant la qualité de vie des habitants, les collectivités concernées ont souhaitées se doter d'un outil stratégique définissant des règles communes et proposant des solutions innovantes : la Stratégie d'Avenir pour le Massif du Mont Blanc.

Cette stratégie vise à tout mettre en œuvre pour conserver le caractère unique et exceptionnel de ce massif. Une des problématiques majeures rencontrée est le réchauffement climatique qui a des impacts importants le territoire mais aussi l'ensemble des pressions liées à l'activité touristique qui peuvent avoir des conséquences en terme de pollution, de sauvegarde des paysages, de préservation de la biodiversité.

#### Des outils innovants au service de la connaissance

Le réchauffement est plus fort dans les Alpes, ses conséquences sont particulièrement visibles à l'œil nu : évolution des glaciers, érosion, végétation... le Mont Blanc peut devenir le thermomètre du réchauffement climatique.

Pour cela, trois démarches prioritaires sont engagées :

- Les outils scientifiques de connaissance du massif avec l'Observatoire du Mont Blanc et l'Atlas scientifique ;
- Les outils communs d'éducation à l'environnement et au réchauffement climatique ;
- L'aide à l'adaptation des activités et des comportement par des formations, des échanges sur les innovations entre professionnels de la montagne et du tourisme.

#### Une réduction des impacts de la pression touristique

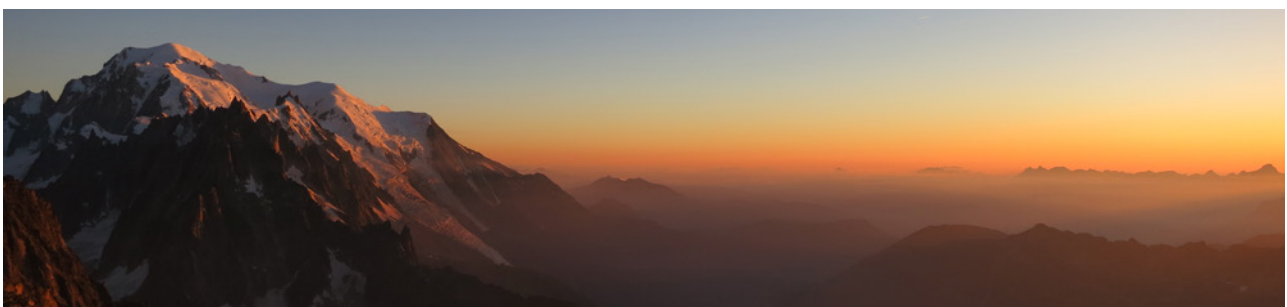
Les impacts environnementaux liés à la fréquentation touristique et à l'évolution des sites induite par le réchauffement climatique doivent être maîtrisés. La carte des zones de fréquentation et de découverte doit être redessinée en qualifiant ou requalifiant des sites selon des critères d'exemplarité en matière d'aménagement durable.

Il faut également réguler les activités sur les sites congestionnés et retrouver un niveau de qualité correspondant à leur singularité.

Exemples d'action proposée :

Mise en place d'une gestion concertée transfrontalière pour améliorer l'environnement et l'accueil des sites majeurs accessibles en remontées mécaniques (projet du Montenvers)  
Valoriser et améliorer l'accueil des grands cols (Petit et Grand St Bernard, Roselend, Montets, Chalet de la réserve Naturelle des Aiguilles Rouges)

Favoriser le retrait d'équipement ou le retraitement de sites en friche (gare supérieure du Col du Midi, soufflerie du Mont Lachat)



Engagée volontairement dans un Plan Climat Energie Territorial, le premier en territoire de montagne, la Vallée de Chamonix Mont-Blanc est également signataire de la Convention des Maires qui fixe des objectifs ambitieux en matière de consommation énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Conscients du rôle que doivent jouer les collectivités locales, les élus ont décidé de mettre en œuvre des solutions innovantes en rénovant de manière exemplaire les bâtiments publics comme la Médiathèque et en se dotant d'un outil de planification énergétique territoriale.

### *Vers la transition énergétique avec PLANETER*

Pour faire évoluer le territoire vers plus de durabilité et une meilleure qualité de vie, il est nécessaire de diminuer les consommations en énergies fossiles et les émissions de CO2 et de valoriser le potentiel des énergies renouvelables disponibles sur place.

C'est l'objectif de la planification énergétique territoriale.

Dans le cadre de «Mont Blanc villages durables» du Plan Intégré Transfrontalier de l'Espace Mont Blanc, une démarche a été mise en place par le CREM (Centre de Recherches Energétiques et Municipales) basé à Martigny en Valais suisse pour réaliser un bilan des ressources locales et des consommations énergétiques sur une dizaine de communes suisses et de tester une méthode d'utilisation des SIG (Système d'Information Géographique) pour représenter la situation énergétique d'un territoire. Cet aspect spécialisé des résultats constitue un atout primordial pour permettre aux communes de décider de leur avenir énergétique en mettant directement en relation les ressources disponibles aux besoins énergétiques.

Fortement intéressée, la vallée de Chamonix a déposé avec ses voisins valaisans un dossier INTERREG pour compléter et expérimenter cet outil unique de structuration des données énergétiques et servir de laboratoire pour tester ces méthodes destinées à être reproductibles de manière systémique sur l'ensemble de l'Espace Mont Blanc.

Ce projet PLANETER permettra de répondre aux questions suivantes :

Quelle répartition et quelle évolution des besoins énergétiques ?

Quelles sont les ressources énergétiques disponibles, où sont elles et en quelle quantité ?

Avec les données collectées, il est établi un plan communal directeur et des cartes interactives détaillées destinées tant aux communes qu'à la population. A terme chaque habitant pourra cliquer sur sa maison ou sa parcelle et se rendre compte des possibilités offertes pour la meilleure efficacité énergétique.

Une méthode qui permettra de fixer des objectifs réalistes et de calculer différents scénarios pour lancer les premiers plans d'actions d'une stratégie énergétique efficace.

### *Hydroélectricité, un potentiel local à développer*

La Vallée de Chamonix a engagé une étude du potentiel hydroélectrique de son territoire : recensement du potentiel hydroélectrique sur les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et sur les cours d'eau. Après cette première phase, 4 sites (un par commune) ont été retenus et une étude approfondie a été réalisée pour la création d'une micro centrale dans ces 4 sites retenus. Un projet placé dans les priorités de la nouvelle Commission Environnement-Energie.



**DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS DURABLES  
DANS LA VALLÉE DE CHAMONIX-MONT-BLANC :  
UNE PRIORITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE**

Face au constat du réchauffement climatique, les élus de la vallée ont décidé de se mobiliser fortement et durablement en adoptant le premier Plan Climat Energie Territorial concernant un territoire de montagne afin de préserver la qualité environnementale indispensable à l'économie du site. Une volonté qui se concrétise depuis de nombreuses années par la politique menée en matière de déplacements afin de limiter leur impact sur ce territoire particulièrement vulnérable en donnant la priorité aux transports collectifs et à la mobilité durable.

Le Plan de Déplacement Urbain (PDU) adopté en 2008 a permis la mise en place d'actions concrètes pour développer l'utilisation du réseau de transports en commun et améliorer l'attractivité des modes doux afin de diminuer le trafic automobile maîtriser les émissions des gaz à effet de serre (GES) et la pollution atmosphérique.

Initié dans le cadre de la carte d'hôte, le dispositif «**Train et Bus en libre circulation pour tous**» est généralisé à l'année dès 2005. Depuis, la densification et l'adaptation du réseau de bus sont conjuguées avec une politique de stationnement et d'aménagement (parkings de proximité, politique tarifaire pour le stationnement adaptée aux demandes locales). Parallèlement, le Mulet, navette du centre ville est mis en circulation gratuitement et dessert aujourd'hui l'hôpital. Un transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite et les habitants des hameaux éloignés est également proposé.

Coté train, la rénovation structurante de la ligne ferroviaire le Fayet Vallorcine, véritable épine dorsale pour les transports dans la vallée est en cours, elle répondra avec son concept tram train aux besoins spécifiques de la vallée en doublant le nombre d'aller retour sur la Communauté de communes. Le Président de RFF vient de confirmer la réouverture de la ligne dans sa globalité à la mi juin et la mise en place de la signalisation, à l'horizon 2015, permettant d'atteindre l'objectif de 2 trains par heure dans chaque sens. Un schéma de mobilité douce est élaboré pour favoriser la pratique du vélo et développer les itinéraires piétons.

L'objectif est de doubler la part des transports collectifs et des modes doux d'ici 2020 en rendant plus attractive et performante l'offre de transports en commun ainsi que l'offre de stationnement et la politique tarifaire :

- Optimiser la complémentarité entre bus et trains dans le cadre du nouveau schéma de transport
- Augmenter le service de transport à la demande et son accessibilité
- Proposer une offre de transport en soirée
- Créer des lignes express pour alléger la fréquentation des lignes régulières
- Offrir une meilleure desserte des sites et quartiers avec des voies dédiées
- Etablir un diagnostic des infrastructures à problème et un suivi de la qualité de service (une enquête Origine/Destination et satisfaction a été effectuée sur 2013)
- Donner une information en temps réel
- Créer des plates-formes multimodales au Grépon et dans le secteur des deux gares pour faciliter les correspondances
- Améliorer la qualité et la sécurité des points d'arrêt

En proposant des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle et innovants en matière de mobilité douce :

- Choisir un itinéraire entre Servoz et les Tines desservant les quartiers les plus urbanisés
- Développer les bornes de recharge pour véhicule électrique
- Sécuriser les piétons et les cyclistes
- Positionner des points d'arrêt deux roues à proximité des arrêts transport en commun et des équipements principaux
- Mise en place d'un service de location de vélos à assistance électrique et proposition de circuits
- Mise en place de Pédibus sur la vallée de Chamonix Mont-Blanc

**////// Chiffres clés**

**Bus** : 2.100.000 personnes transportées en 2013 avec des pointes à 25 000 personnes/jour en hiver

Il est prévu de parcourir un Million de kilomètres en 2014 avec un maximum de 36 bus

**Train** : 750 000 personnes transportés en 2012 (travaux sur la ligne en 2013).

**////// Impact financier**

Fonctionnement : 5 millions d'euros par an consacré à l'exploitation des transports collectifs

**Bus** : 4.500.000 € / an dont (2.600.000 € pour la collectivité et 1.900.00 € pour les remontées mécaniques).

**Train** : 500.000 € / an pour la collectivité.

Investissement en cours :

**Bus** : 5.000.000 € / 7 ans pour le renouvellement du parc par des véhicules peu émetteurs de GES (70% du parc renouvelé) + 14 bus en projet dans le cadre du nouveau contrat d'exploitation du réseau Chamonix Bus.

**Train** : 30.000.000 € en 2011 Plan d'acquisition de 6 nouvelles rames ferroviaire initié par le Conseil Régional ;

80.000.000€ pour la modernisation de la ligne dans le cadre d'une convention de financement (4.000.000€ pour la Vallée)